

Programme de formation

Public concerné

- IDE libéraux
- Salariés en centre de santé conventionnés

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Si oui, nombre d'heures en EPP : 11h

Profil du formateur

- IDEL expert en pathologie cardiaque et traitements anticoagulants
- Formateur expérimenté en EPP

Tarif

873,60 €

Version : 09/2023

Taux moyen de satisfaction : n/c

Taux de réussite post-test : n/c

PATHOLOGIES CARDIAQUES : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : 178 : Soins et surveillance des patients souffrant de pathologies cardiaques
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

Les pathologies cardiovasculaires englobent, entre autres, l'insuffisance cardiaque, les maladies coronariennes et infarctus, l'hypertension artérielle, les troubles du rythme et le risque thrombo-embolique. Elles nécessitent souvent la prise d'anticoagulants avec tous les risques d'accidents associés. De nouveaux anticoagulants sont prescrits et ont motivé de multiples recommandations par l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM). Au quotidien, les infirmiers sont confrontés à ces traitements ainsi qu'aux surveillances des patients. En conséquence, les objectifs de la formation en 14 heures sont d'évaluer ses pratiques professionnelles et d'améliorer l'efficacité de son parcours de soins du patient souffrant de pathologie cardiaque en sécurisant davantage son parcours de soins et considérant le dépistage des risques liés aux anticoagulants. L'amélioration des interventions préventives et éducatives dans le contrôle des facteurs de risques est visée.

Objectifs de la formation

- **Objectif 1** : Comprendre la démarche EPP et sa plus-value
- **Objectif 2** : Traiter les vignettes cliniques de patient ayant une insuffisance cardiaque en se mettant en situation réelle afin d'explorer et d'analyser ses pratiques
- **Objectif 3** : Traiter les vignettes cliniques de patient ayant un trouble du rythme en se mettant en situation réelle afin d'explorer et d'analyser ses pratiques
- **Objectif 4** : Identifier les écarts éventuels avec les recommandations de bonnes pratiques
- **Objectif 5** : Renforcer ses savoirs d'après la fiche débriefing
- **Objectif 6** : Proposer un plan d'actions d'amélioration
- **Objectif 7** : Mettre en œuvre les actions d'amélioration visant à atteindre les pratiques recommandées
- **Objectif 8** : Réévaluer ses pratiques professionnelles
- **Objectif 9** : S'inscrire dans une démarche continue d'amélioration des pratiques professionnelles par le suivi de son plan d'actions

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La méthode dominante utilisée est celle de l'analyse des pratiques professionnelles avec un exposé des problématiques, un travail de questionnement, une confrontation des pratiques et des propositions de solutions. Un temps sera dédié à l'appropriation des recommandations.

L'auto-évaluation des pratiques professionnelles est réalisée par l'échange et la confrontation des pratiques des participants. Afin de mieux centrer vos attentes, des questionnaires avant/après formation vous permettront de situer votre niveau et de mesurer vos acquis.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.